

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DARIC/06-367-193 du 23/10/06

JOURNEE FRANCO-ALLEMANDE - BO N° 37 DU 12 OCTOBRE 2006

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Enseignement
Technique
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
Mesdames et Messieurs les Chefs de division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02 Fax : 04 42 93 96 09

A l'occasion de la célébration par le Président de la République française et par le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne du 40^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée, le 22 janvier 2003, il a été décidé que la journée du 22 janvier serait désormais la « Journée franco-allemande ». Cette journée doit être l'occasion de présenter les relations franco-allemandes et d'informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Elle doit contribuer également à la promotion de la langue et du pays partenaire qui a fait l'objet d'un plan stratégique arrêté lors du conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004. Elle est enfin un levier pour une meilleure connaissance du pays partenaire. A ce titre, la « journée franco-allemande » n'est pas réservée aux seuls élèves germanistes.

Pour l'année 2007, un thème général a été retenu par les ministres chargés de l'éducation des deux pays :

- en France : «l'Allemagne un pays à redécouvrir »
- en Allemagne : «la France un pays à redécouvrir ».

Le 22 janvier 2007 –et autour de cette date- les écoles et les établissements de second degré sont invités à organiser des activités transversales faisant appel à la participation d'équipes pluridisciplinaires, mais aussi à des partenaires extérieurs , notamment : institutions et services culturels de la République Fédérale d'Allemagne en France, acteurs du monde économique et culturel, médias allemands, germanophones présents dans l'environnement immédiat, assistants de langue, élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne, etc. Ces activités pourront être préparées en amont dans le cadre des itinéraires de découverte (IDD), des travaux personnels encadrés (TPE) et des projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP).

Les établissements qui bénéficient d'un soutien pour les échanges avec l'Allemagne auront à cœur, à cette occasion, de valoriser l'expérience qu'ils ont pu acquérir dans ce domaine.

D'une manière générale on s'efforcera de montrer les liens qui unissent nos deux pays.

Des fiches-action relatives au thème de l'année 2007 seront disponibles sur le site Eduscol à l'adresse électronique suivante : www.eduscol.education.fr/allemande

Je vous demande d'accorder une large diffusion à cette action auprès des enseignants et des élèves concernés.

Lien BO : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/MENC0602406N.htm>

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.